

PROGRAMME 2021



« L'anempa est une association de collègues au service d'autres collègues. Elle ne repose pas sur une ou l'autre personnalité mais se veut être une démarche collective et participative »

La Formation continue anempa est un service qui a été mis sur pied par les homes publics du canton de Neuchâtel.

Nos cours sont ouverts au personnel des institutions publiques et privées pour personnes âgées, aux hôpitaux de soins aigus et psychiatriques, aux services de soins à domicile et à la Croix-Rouge.

Habituellement, nous mettons sur pied environ 20 cours par année. Durant cette 2^{ème} année COVID, le programme de la Formation continue anempa a pu être établi uniquement sur le 2^{ème} semestre 2021.

Ces cours sont ouverts à tout le personnel (diplômé et non diplômé) et de tous les secteurs d'activités. Nous proposons des cours d'une demi-journée, une journée et de deux journées.

Le programme peut également être consulté sur le site internet www.anempa.ch.

Conditions et modalités de la Formation continue anempa :

Organisation

- ▶ L'inscription écrite par l'intermédiaire de l'employeur est à retourner dans le délai indiqué.
- ▶ Une confirmation écrite est envoyée au participant par l'intermédiaire de l'employeur après le délai d'inscription.
- ▶ Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, une information écrite d'annulation du cours est envoyée au participant par l'intermédiaire de l'employeur.

Désistement

Aucun remboursement n'est effectué en cas de désistement après la confirmation du cours.

Renseignements et inscriptions à retourner à

Formation continue anempa

Par FECPA

Charmettes 10, 2000 Neuchâtel

☎ 032/732 91 81 – Fax 032/732 91 82

Courriel fecpa@ne.ch ou

gisele.hostettler@ne.ch

WWW.ANEMPA.CH

Comment amener de la relaxation aux résidents Niveau I

Francine del Coso

Journaliste radio, réalisatrice de films documentaires et professeure de yoga

Objectifs

- Proposer aux résidents des possibilités de se détendre, de trouver le sommeil ou de faire face à l'anxiété grâce à des exercices de respiration et des mouvements inspirés du yoga
- Découvrir, avec eux, leurs ressources

Contenu

- Aborder de manière pratique et théorique des exercices simples et profonds de respiration, de relaxation et de méditation
- Travailler la pose de voix et la conscience du mouvement

Public cible Ensemble du personnel

Participants 12 personnes maximum

Durée 1 jour / 08h45 – 17h00

Date Jeudi 19 août 2021

Lieu Home médicalisé Les Arbres, 2300 La Chaux-de-Fonds

Délai inscription Vendredi 18 juin 2021

Prix (y compris le repas de midi et le support de cours)

membres ANEMPA	Fr. 140.—
membres CCT Santé 21	Fr. 150.—
membres HévivA	Fr. 168.—
non-membres canton	Fr. 168.—
non-membres hors canton	Fr. 210.—

Comment « être et réagir » face aux comportements difficiles/agressifs

Anne-Lise Oberson

Infirmière enseignante et formatrice en entreprise

Objectifs

- Comprendre l'origine des comportements difficiles en équipe, avec les résidents ou les familles
- Identifier les mécanismes mis en jeu dans les manifestations
- Acquérir des techniques de communication appropriées

Contenu

- Les mécanismes de l'agressivité, les signes verbaux et non verbaux
- Les situations et facteurs qui provoquent l'agressivité
- La gestion des émotions
- Les techniques de communication pour désamorcer

Public cible Ensemble du personnel

Participants 12 personnes maximum

Durée 1 jour / 08h45 – 17h00

Date Mardi 24 août 2021

Lieu Home La Perlaz, 2024 St-Aubin-Sauges

Délai inscription Lundi 21 juin 2021

Prix (y compris le repas de midi et le support de cours)

membres ANEMPA	Fr. 140.—
membres CCT Santé 21	Fr. 150.—
membres HévivA	Fr. 168.—
non-membres canton	Fr. 168.—
non-membres hors canton	Fr. 210.—

Bonnes pratiques dans la gestion des médicaments

Pharmacie Interjurassienne

Joël Wermeille, pharmacien chef

Sabine Brunisholz, pharmacienne et Pierre-Alain Jolivot pharmacien

Objectifs

- Comprendre les bases pharmacologiques, les aspects légaux et les aspects de sécurité en lien avec les médicaments
- Identifier les situations à risque au niveau du circuit du médicament et déterminer les outils permettant de limiter ce risque

Contenu

- Devenir du médicament dans l'organisme et site d'action des médicaments
- Aspects légaux en lien avec les médicaments
- Bonnes pratiques de distribution et d'administration des médicaments
- Gestion des incidents médicamenteux
- Interactions médicamenteuses: que surveiller ?
- Cas pratiques et exercices sur les incidents médicamenteux

Public cible

Personnel infirmier et ASSC

Participants

15 à 20 personnes maximum

Durée

1 jour / 08h45 – 17h00

Date

Mardi 31 août 2021

Lieu

EMS La Sombaille, 2300 La Chaux-de-Fonds

Délai

inscription

Mardi 22 juin 2021

Prix

(y compris le repas de midi et le support de cours)

membres ANEMPA Fr. 140.—

membres CCT Santé 21 Fr. 150.—

membres HévivA Fr. 168.—

non-membres canton Fr. 168.—

non-membres hors canton Fr. 210.—

Prévention des conflits et du harcèlement

Maître Raymonde Richter,

Avocate, Experte déléguée du DPI de la CCT Santé21, Médiatrice et Coach

La Formation continue ANEMPA et la CCT Santé 21 vous proposent une séance d'information sur la prévention des conflits et du harcèlement.

Objectifs

- Sensibiliser les participants aux notions des conflits et de harcèlement
- Comprendre l'origine de ces phénomènes et leur déploiement sur la place de travail
- Comprendre et analyser sa propre attitude face à ces situations
- Se familiariser avec le nouveau dispositif de protection de l'intégrité personnelle de la CCT Santé 21

Contenu

- Introduction aux risques psycho-sociaux
- Notion du conflit, du harcèlement psychologique et sexuel
- Comportements non tolérés
- Comportements à adopter comme témoins et victimes
- Outils d'intervention prévus dans la CCT Santé 21 par le dispositif de protection de l'intégrité personnelle

Public cible

**Ensemble du personnel,
en principe aux institutions soumises à la CCT Santé 21**

Participants

30 personnes maximum

Durée

½ jour / 13h30 – 16h30

Date

Jeudi après-midi 2 septembre 2021

Lieu

EMS Le Foyer, Armée du Salut, 2000 Neuchâtel

Délai

inscription

Jeudi 15 juillet 2021

Prix

membres CCT Santé 21
non-membres

Gratuit
Fr. 30.—

Gestion de l'absentéisme

Consultant auprès
d'Ismat Consulting SA

Objectifs

- L'institut pour la santé, le management et l'absentéisme au travail a pour vocation de réduire les absences non planifiées grâce à une méthode novatrice d'application du management de la santé au travail. La particularité de notre intervention réside dans l'application de mesure efficace visant à renforcer les techniques d'encadrement et de management en tenant compte des indicateurs de climat sociaux.
- Le résultat se traduit par une augmentation du rendement des équipes, une amélioration de la dynamique de groupe et un programme systématique de traitement des cas d'absence. Au final, ce sont des milliers de journées d'absence économisées grâce à une approche privilégiant à la fois le bien-être des collaborateurs tout en augmentant la performance des équipes.

Contenu

- Erreurs classiques et fréquentes favorisant le développement de l'absentéisme
- Techniques des entretiens de bilan
- 3 phases d'intervention d'un programme de management des absences
- Procédure de suivi des absences, utilisation du téléphone
- Conditions de travail favorisant les absences
- Cas des absences de longues durées

Public cible

Pour les cadres

Participants 12 personnes maximum

Durée 2 jours / 08h45 – 17h00

Dates Jeudi 9 septembre 2021 et
Vendredi 10 septembre 2021

Lieu Home médicalisé Les Charmettes, 2000 Neuchâtel

**Délai
inscription** Jeudi 15 juillet 2021

Prix pour les 2 jours

(y compris le repas de midi et le support de cours)

membres ANEMPA	Fr. 420.— a vérifier
membres CCT Santé 21	Fr. 440.—
membres HévivA	Fr. 500.—
non-membres canton	Fr. 500.—
non-membres hors canton	Fr. 560.—

De l'histoire de vie du résident au projet de vie interdisciplinaire

Contenu

On parle beaucoup dans les établissements de l'histoire de vie et des projets de vie (ou projet d'accompagnement), mais sans toujours savoir précisément ce que cela implique. De plus, il existe des critères d'exigences d'un point de vue de santé publique bien que chaque institution possède sa propre culture et philosophie d'accompagnement ou de prise en charge. Dans un contexte où chaque organisation est différente et l'utilisation d'outils (dossier informatisé des résidents par exemple) est parfois propre à chacun, ce cours propose d'approfondir l'histoire de vie et le projet de vie et d'accompagnement.

Marie-Josèphe Varin

Infirmière spécialisée en clinique, CAS de l'Université de Fribourg en recueil de récits de vie, CAS de l'HES-SO de Neuchâtel en soins palliatifs, animatrice de Journal Créatif

- L'histoire de vie, sa justification, sa méthodologie et le déroulement de cette démarche ainsi que sa suite logique, celle du projet d'accompagnement ou de vie. Cet approfondissement inclut des éléments théoriques et pratiques

Un-e infirmier-ère au Service cantonal de la Santé publique

- Le projet de vie et d'accompagnement sous l'angle de l'évaluation du Service cantonal de la Santé publique.
- Quelles sont les relations qui existent entre l'idéal prôné par la «théorie » et les « contraintes » (dotations, exigences légales, etc.) qui conditionnent le travail des différents professionnels ?

Public cible	Ensemble du personnel
Participants	12 personnes maximum
Durée	1 jour / 08h45 – 17h30
Date	Mardi 14 septembre 2021
Lieu	Home médicalisé Le Foyer de la Côte, 2035 Corcelles
Délai inscription	Jeudi 15 juillet 2021
Prix	(y compris le repas de midi et le support de cours)
	membres ANEMPA Fr. 140.—
	membres CCT Santé 21 Fr. 150.—
	membres HévivA Fr. 168.—
	non-membres canton Fr. 168.—
	non-membres hors canton Fr. 210.—

Directives anticipées, représentation thérapeutique, mandat pour cause d'inaptitude : quelle concrétisation et quelles conséquences en EMS ?

Katja Haunreiter

Professeure associée à la Haute Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques à Lausanne (EESP)

Objectifs

- Appréhender les fondements du droit de la protection de l'adulte puis du résident en institution
- Identifier les enjeux posés par les différents outils permettant de respecter la volonté du résident, ainsi que leur articulation
- Echanger sur les problématiques rencontrées en lien avec le respect du droit à l'auto-détermination du résident

Contenu

- Notions juridiques constitutives de la protection de la personne en institution
- Caractéristiques de l'incapacité de discernement dans les soins de longue durée et conséquences sur la manière d'appréhender les outils juridiques permettant de respecter le droit à l'auto-détermination
- Discussion sur les pratiques et interrogations des EMS en matière de directives anticipées, représentation thérapeutique, mandat pour cause d'inaptitude

Public cible

Pour le personnel administratif, pour les cadres des institutions et pour les directions des institutions

Participants

12 personnes maximum

Durée

1 jour / 08h45 – 17h30

Date

Jeudi 23 septembre 2021

Lieu

Home médicalisé Dubied, 2108 Couvet

Délai

inscription

Mardi 20 juillet 2021

Prix

(y compris la collation & le support de cours)

membres ANEMPA	Fr. 140.—
membres CCT Santé 21	Fr. 150.—
membres HévivA	Fr. 168.—
non-membres canton	Fr. 168.—
non-membres hors canton	Fr. 210.—

L'attitude à adopter en salle à manger

Géraldine Gafner, psychologue

Gérald Previtali, intendant

Objectifs

- Améliorer la qualité des moments du repas tant pour les résidents que pour le personnel

Contenu

- Réflexion autour de votre pratique professionnelle
- Adapter votre savoir-faire (démence, handicap...)
- Impact de l'accueil et de l'atmosphère
- Mise en situation
- Accompagnement interdisciplinaire
- Apprécier le moment du repas, possible pour tous ?

Public cible Ensemble du personnel

Participants 12 personnes maximum

Durée 1 jour / 08h45 – 16h00

Date Jeudi 19 octobre 2021

Lieu EMS Le Foyer, 2314 La Sagne

Délai inscription Lundi 23 août 2021

Prix (y compris la collation et le support de cours)

membres ANEMPA	Fr. 140.—
membres CCT Santé 21	Fr. 150.—
membres HévivA	Fr. 168.—
non-membres canton	Fr. 168.—
non-membres hors canton	Fr. 210.—

Mise en valeur de l'alimentation à texture modifiée et manger-main

Laurent Gaillot

Chef de cuisine – brevet fédéral de formateur en alimentation mixée chez Nestlé

Objectifs

- Proposer des préparations spécifiques pour l'alimentation à texture modifiée
- Approche du finger-food mixé ou non
- Valoriser la présentation des mets afin de stimuler l'appétit du résident

Contenu

- Partie théorique le matin afin de définir les attentes de chacun
 - Description des moyens et techniques à disposition pour réaliser des mets à texture modifiée de qualité
- Partie pratique l'après-midi
 - Réalisation de mets mixés et des recettes distribuées le matin
 - Dégustation des réalisations des participants et mise en commun des remarques

Public cible **Personnel de cuisine ainsi qu'au personnel soignant**

Participants **6 personnes maximum**

Durée **1 jour / 09h00 – 17h00**

Date **Jeudi 21 octobre 2021**

Lieu **Hôpital neuchâtelois La Chrysalide, 2300 La Chaux-de-Fonds**

**Délai
inscription** **Lundi 23 août 2021**

Prix (y compris le repas de midi et le support de cours)

membres ANEMPA	Fr. 140.—
membres CCT Santé 21	Fr. 150.—
membres HévivA	Fr. 168.—
non-membres canton	Fr. 168.—
non-membres hors canton	Fr. 210.—

Cours 10-2021

Entretien des sols

Aurélien Hirschy

Chef de la conciergerie, Home médicalisé La Résidence

Objectifs

- Revue de toutes les méthodes de traitements des sols avec les équipements, les machines et les accessoires adéquats en fonction des objectifs escomptés.

Contenu

Présentation et exercices pratiques :

- Méthode spray complète
- Lavage de l'auto-laveuse
- Décapage et pose d'émulsion
- Injection – extraction

Public cible

Ensemble du personnel

Participants

12 personnes maximum

Durée

1 jour / 08h45 – 16h00

Date

Mardi 2 novembre 2021

Lieu

Home médicalisé La Résidence, site Côte 24, 2400 Le Locle

Délai

inscription

Mardi 14 septembre 2021

Prix

(y compris le repas de midi et le support de cours)

membres ANEMPA Fr. 140.—

membres CCT Santé 21 Fr. 150.—

membres HévivA Fr. 168.—

non-membres canton Fr. 168.—

non-membres hors canton Fr. 210.—

Approche de la validation de N. Feil ou comment accompagner les personnes âgées souffrant de démence

Freddy Clavijo

Médecin gériatre et formateur en validation, ancien médecin-chef de l'Hôpital du Jura, site de Porrentruy

Objectifs

- Améliorer l'accompagnement des personnes âgées souffrant de démence et maintenir une vie relationnelle malgré ce handicap

Contenu

- Définition de la « Validation de Naomi Feil »
- Développer le trépied de la Validation (savoir-être, bases théoriques et savoir-faire)
- Techniques de base pour la communication avec des patients âgés souffrant de la maladie d'Alzheimer ou des démences apparentées
- Situations pratiques soit par des jeux de rôles, soit à travers des vidéos

Public cible

Ensemble du personnel

Participants

14 personnes maximum

Durée

1 jour / 08h45 – 17h00

Date

Jeudi 4 novembre 2021

Lieu

EMS Le Foyer, 2314 La Sagne

Délai

inscription

Jeudi 16 septembre 2021

Prix

(y compris le repas de midi et le support de cours)

membres ANEMPA Fr. 140.—

membres CCT Santé 21 Fr. 150.—

membres HévivA Fr. 168.—

non-membres canton Fr. 168.—

non-membres hors canton Fr. 210.—

Préparer, conduire un entretien d'évaluation avec et dans la confiance, Comment fixer des objectifs

Vincent Erard,
Directeur Format-RH Sàrl

Objectifs

Contexte: En tant que responsable hiérarchique de personnes, chacun est appelé à mener régulièrement des entretiens d'évaluation qui, selon les cas, s'avèrent difficiles à conduire.

A la fin du cours, les participants seront en mesure de :

- Conduire des entretiens d'évaluation de manière professionnelle et dans le respect des exigences de l'institution et des RH
- Poser des objectifs SMART
- Repérer les risques et opportunités liés à diverses situations d'entretiens d'évaluation
- Comprendre le sens de la valorisation des collaborateurs

Contenu

- Introduction et tour de table – attentes des participants selon leur analyse de pratique (à réfléchir en amont)
- L'entretien d'évaluation annuel
 - Comment organiser un tel entretien ? Quelle durée ?
 - Quelles sont les attentes de la part du responsable hiérarchique ?
 - Quels sujets sont à discuter ?
 - Suivi nécessaire après un tel entretien / les RH, quelle implication ?
- Poser un objectif selon la méthode SMART tout en restant pragmatique
- Quand et comment remercier/féliciter dans un tel entretien et/ou tout au long de l'année
- Mises en situation pratique
- Discussion sur d'autres problématiques d'entretien selon désirs des participants

Public cible

Cadres, personnes assumant une gestion d'équipe, de service ou de secteur

Participants	12 personnes maximum
Durée	1 jour / 08h45 – 16h30
Date	Jeudi 11 novembre 2021
Lieu	Home médicalisé St-Joseph, 2088 Cressier
Délai inscription	Mardi 21 septembre 2021
Prix	(y compris la collation & le support de cours)
	membres ANEMPA Fr. 140.--
	membres CCT Santé 21 Fr. 150.--
	membres HévivA Fr. 168.--
	non-membres canton Fr. 168.--
	non-membres hors canton Fr. 210.—

L'introduction au travail auprès de la personne âgée

Catherine Panighini

Infirmière, ancienne directrice d'EMS

Olivier Schnegg

Travailleur social, ancien directeur d'EMS

Sylviane Méreaux

Infirmière-chef de Home médicalisé Bellevue

Gisèle Hostettler Fässler

Directrice administrative de la FECPA

Contenu

La personne âgée en institution

- Quelle représentation ?
- Pertes liées au vieillissement
- Ressources de la personne âgée
- Les étapes de la vie (le chemin des acquisitions aux pertes)

L'accueil et l'accompagnement de la personne âgée

- Entrée de la personne âgée en institution
- Créer des liens personnalisés avec chaque résident
- Prendre soin des trois besoins de base: reconnaissance, stimulation et sécurité
- Reconnaître les sentiments et les besoins de la personne âgée, auprès d'elle et auprès des intervenants
- Décrire les pièges à éviter dans la relation aidante
- Se situer dans un rôle autonome en dehors des rôles conflictuels dramatiques

Comment communiquer

- Réflexion suite au visionnage de vidéos

Structure cantonale de l'accueil

- L'Etat de Neuchâtel et les associations
- Base légale
- Le personnel
- Les résidents

Public cible

Nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs des institutions

Participants 16 personnes maximum

Durée 1 jour / 08h45 – 17h00

Date Mardi 30 novembre 2021

Lieu EMS Clos Brochet, 2000 Neuchâtel

**Délai
inscription** Mardi 21 septembre 2021

Cours réservé aux membres Anempa, Anippa et Anedep

Prix (y compris le repas de midi et le support de cours)

membres ANEMPA Fr. 50.—




membres Anippa et Anedep Fr. 60.—

Nous sommes à votre disposition

Gisèle Hostettler Fässler
responsable de la formation
gisele.hostettler@ne.ch

Secrétariat de la FECPA
Charmettes 10, 2000 Neuchâtel
fecpa@ne.ch

Nous contacter

	Téléphone	032 732 91 81
	Courriel	fecpa@ne.ch
	Fax	032 732 91 82

Adresse

Formation continue anempa
Par FECPA
Charmettes 10
2000 Neuchâtel

Site internet de l'anempa

http://www.anempa.ch/anempa/index.php?option=com_content&view=article&id=117&Itemid=422